

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau de Montréal : Edifice La Presse, C. 17 et 19.

Bureau de Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

MONTREAL—SAINT-JEROME, SAMEDI, 1er FEVRIER 1902.

R. Aimé Tison,
Gerant et Secrétaire de la rédaction.

M. EMILE LAVIGNE est notre agent-général pour MONTREAL. Pour abonnements, annonces, impression de circulaires, cartes d'affaires, etc., s'adresser à son bureau, Edifice La Presse, C. 17 et 19. Tél. Bell Main 3280.

SOMMAIRE

M. Chamberlain et l'impérialisme.
La politique étrangère.
Trop de couleuvres.
Lettre du Canada.
La part de Québec.
Pour les colons.
Le drame de St-Sauveur.
Deux-Montagnes.
Mélancolie.
Cerele agricole de St-Jérôme.
A mon ami J. B. X... (poésie).
Histoire d'une pomme.
Le succès en affaires.
Vieilles traditions.
Nouvelles de partout.
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

MONTREAL, 1er FEVRIER 1902.

M. Chamberlain et l'Impérialisme

Depuis que la discorde s'est accentuée dans le camp des libéraux sur la question de l'impérialisme, après qu'elle eut commencé à les diviser sur celle du *home rule*, nous lisons avec un intérêt particulier tous les discours d'hommes politiques autorisés, conservateurs, libéraux unionistes, libéraux impérialistes ou libéraux traditionnels, traitant de la doctrine impérialiste. Nous le faisons dans l'espérance de trouver enfin une définition quelque peu précise de cette conception politique, contre laquelle ou en faveur de laquelle on se prononce bruyamment, mais sans parvenir jamais à dire ce qu'elle représente, ni, surtout, en quoi elle diffère exactement de la politique d'expansion pratiquée depuis longtemps par l'Angleterre. On conviendra cependant, étant donné qu'un grand parti historique est en train de se détruire lui-même au nom de l'impérialisme, qu'il serait urgent de savoir d'une manière précise ce que représente ce vocable, nouveau venu dans le dictionnaire des expressions politiques. Quand les libéraux, au temps de Gladstone, se séparaient sur la question du *home rule*, on pouvait regretter leur discorde, mais on en comprenait la raison d'être. Le *home rule* représentait, en effet, quelque chose de défini, de nouveau, de distinctement contraire à l'ordre de choses établi, en sorte qu'on n'était pas surpris qu'il fût devenu un brandon de discorde. Rien de pareil, en revanche, pour ce qui est de l'impérialisme, conception si imprécise que personne n'en a encore donné une définition pouvant servir de programme pratique à un parti politique, et, surtout, expliquer la désagrégation d'un parti existant.

Nous espérons être plus heureux en lisant le nouveau discours que M. Chamberlain vient de prononcer à Birmingham, et dont une partie importante a été consacrée à l'impérialisme. Le ministre des colonies parlait à la réunion annuelle

d'une société de bienfaisance, circonstance qui paraît d'abord peu propice à l'exposition de vues générales sur la politique extérieure et coloniale. Mais pour peu qu'on soit habile dans l'art de trouver les transitions, on arrive à parler de n'importe quoi en n'importe quelle circonstance, et M. Chamberlain semble s'y entendre fort bien. Quel but plus noble à proposer à une société de bienfaisance que l'extinction du paupérisme ? Et pour que le paupérisme disparaisse, que faut-il ? Il faut, évidemment, que personne ne manque plus de travail. Et pour que personne ne manque plus de travail, que faut-il ? Ouvrir de nouveaux débouchés. Et pour ouvrir de nouveaux débouchés, que faut-il ? Être impérialiste. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, M. Chamberlain avait donc enfourché son cheval favori, et il lui a fait fournir un brillant galop... pour l'extinction du paupérisme.

Par malheur, le ministre des colonies a été aussi peu clair quant à la définition de l'impérialisme que d'autres l'avaient été avant lui, sans en excepter lord Rosebery dans son discours de Chesterfield. Il a commencé par dire qu'il était un vieil impérialiste, qu'il en était fier, "mais qu'il n'acceptait pas toujours la définition que ses adversaires donnaient de ce terme." Voyons donc quelle est la définition de M. Chamberlain. Comme il serait invraisemblable qu'un pays aussi désintéressé et aussi altruiste que l'Angleterre ne travaillât que pour son propre compte, alors même qu'il s'agit de la cause sacrée qu'est l'extinction du paupérisme, l'orateur de Birmingham a d'abord mis en relief ce qu'il appelle le côté moral de l'impérialisme. Il consiste dans la mission civilisatrice de l'Angleterre. "Nous avons, a-t-il dit, à porter la civilisation, la justice britannique, la loi britannique ; nous avons à porter la religion et le christianisme à des millions et des millions d'individus, à des peuples qui, avant notre arrivée, ont vécu dans l'ignorance, dans des conflits violents, et dont les territoires nous sont échus pour que nous les développiions. Voilà quel est notre devoir ; c'est un grand devoir. Il exclut absolument le reproche d'égoïsme..." Evidemment, après avoir ainsi travaillé pour autrui, l'Angleterre peut penser à soi-même, c'est-à-dire à l'extinction du paupérisme britannique. Il y a donc aussi, dans l'impérialisme, un côté matériel, "des questions, a dit M. Chamberlain, qui intéressent tout individu dans la métropole, et en particulier ceux-là pour qui le travail, et une quantité suffisante de travail, est une nécessité". Autrement dit, c'est de la politique de débouchés qu'il s'agit. Mais l'Angleterre, même quand elle travaille pour son propre compte, et non pour civiliser le genre humain, est moins égoïste que les autres nations, en ce sens qu'elle ne les exclut pas de ses nouveaux marchés. Voilà la doctrine impérialiste que M. Chamberlain est fier de professer.

Sans vouloir la discuter quant au fond, nous sommes obligés de constater qu'elle

ne diffère pas essentiellement de la politique d'expansion pratiquée depuis longtemps par l'Angleterre, et acceptée, d'une manière générale, par tous les partis. C'est pourquoi il faut admettre que, à côté de cet impérialisme en quelque sorte avouable, sinon aussi vertueux et altruiste que le dit plaisamment M. Chamberlain, il en est un autre, que son auteur lui-même n'a pas voulu avouer, et qui seul est repudié par un grand nombre de libéraux. Il s'agit de l'impérialisme brutal et inconsidéré qui a trouvé son expression dans la guerre du Transvaal. Avant que M. Chamberlain n'arrivât au ministère des colonies, l'impérialisme qu'il a défini à Birmingham était déjà pratiqué, peut-être sous un autre nom, et il n'avait pas provoqué, au sein du parti libéral, de crise comparable à celle qui est issue de la guerre actuelle. C'est pourquoi la définition qui convient à la politique de M. Chamberlain, c'est précisément celle "qu'il n'accepte pas toujours", et pour cause. Quant à l'impérialisme dont il vient de nous parler, il n'en est pas l'inventeur et d'autres en ont tiré un meilleur parti que lui. Cet impérialisme-là, débarrassé de ce qu'il a en soi d'excessif, pourrait peut-être encore rallier les libéraux. Quant à celui du ministre des colonies, il ne sera jamais qu'un élément de discorde et un objet de réprobation.

ALCIDE EBRAV.

La politique étrangère

Du *Quotidien* de Lévis :

L'approche des fêtes du couronnement du roi Edouard VII jette comme un voile sur les événements d'Afrique. Le câble ne veut plus rien dire ou bien, M. Chamberlain, le secrétaire des colonies garde dans ses cartons toutes les dépêches de Kitchener, excepté celles vraies ou mensongères qui parlent de la capture d'un chef boer comme B. Viljoen ou de l'exécution d'un autre chef boer comme Scheepers pour —la chose est bien tronquée—meurtre !

Les journaux d'Amérique et d'Europe faute de nouvelles sérieuses, n'ayant pas de nouvelles du tout, ressassent les vieilles choses ou se rabattent sur quelque fait nouveau, à leur portée, qu'ils amplifient et rendent important au possible. Ainsi, ils ont déterré la guerre hispano-américaine et mis à nu certains faits qui prouvent que les meilleurs diplomates sont les meilleurs menteurs. Nous avons parlé de ces faits et ne nous y attarderons donc pas. Il y a autre chose qui peut intéresser le lecteur, par exemple le voyage du Prince Henri, frère de l'empereur d'Allemagne. C'est surtout la presse française qui s'occupe de ce voyage.

On admet généralement que l'empereur Guillaume fait un coup de maître

en envoyant son frère dans ce pays. Il désire ainsi gagner les bonnes grâces des Américains et les persuader de le suivre dans sa politique en Orient et dans l'Amérique du Sud. Il veut les attirer dans ses filets, mais on croit généralement que les Américains ne s'y laisseront pas prendre et que son projet d'inaugurer une nouvelle politique amicale avec les États-Unis aura peu de chance de réussite.

Le *Temps* de Paris rappelle d'une façon sarcastique la mission du prince en Chine. Il avait été envoyé dans ce pays comme le "gantelet" chargé de défier le péril jaune.

Si l'article du *Temps* a été bien inspiré, on peut en conclure que le prince Henri va aux États-Unis comme le gant de velours chargé de chercher quelle sorte d'arrangement on peut faire avec le "péril américain".

L'article du *Temps* se termine en faisant ressortir la rivalité existant entre l'Angleterre et l'Allemagne, on peut même dire par toutes les puissances européennes, pour obtenir l'amitié des États-Unis. Cette rivalité, ajoute-t-il, doit flatter considérablement l'amour-propre américain.

En attendant, les correspondants à Berlin, à Francfort et à Cologne, du *Figaro*, du *Gaulois*, des *Débats*, du *Temps*, du *Journal* et du *Petit Journal* déclarent que le voyage du prince Henri n'excite pas le moindre intérêt en Allemagne. Le peuple allemand n'éprouve aucun enthousiasme pour les États-Unis, du moins il ne le fait pas voir.

Les sentiments dans les cercles diplomatiques de France sont mieux accoutumés.

On s'y défend contre l'accusation possible que, dans les bureaux du quai d'Orsay on aurait fait grise mine à la république sœur pendant la période critique de la guerre hispano-américaine. Les mamours que l'Angleterre et l'Allemagne font aux États-Unis, en ce moment, ont donné lieu à cette protestation de la part de la presse française.

Pendant que l'Allemagne fait tout son possible pour obtenir les sourires et les bonnes grâces de l'Oncle Sam, ses journaux attaquent vivement l'Angleterre qu'ils accusent d'éveiller aux États-Unis des soupçons contre la politique allemande envers cette puissance au début de la guerre hispano-américaine.

Presque tous les journaux allemands envisagent cette tentative dans le même jour que la *Gazette quotidienne allemande* qui recherche les motifs ayant pu dicter à M. Henri Norman son interpellation à la chambre des Communes.

nes anglaises, le 20 janvier et dit à ce sujet :

“ Dans les rapports de Londres, télégraphiés à New-York, on déclare que l'Allemagne a été l'instigatrice d'un plan d'intervention des puissances européennes contre les Etats-Unis.

“ Une pareille allégation est un soufflet donné sur la face de la vérité. Elle pourrait sans doute, au moment de la visite du prince Henri créer un sentiment de mécontentement aux Etats-Unis auquel cas le but poursuivi subrepticement par M. Norman, en faisant son interpellation à laquelle lord Cranborne a répondu et en laissant les agences de journaux anglais publier des inventions à l'étranger, serait atteint.”

Trop de couleuvres !

Notre confrère du *Progrès* de Windsor, libéral éprouvé, critique sévèrement la conduite du gouvernement, au sujet de l'envoi du troisième contingent.

Voici cet article remarquable qui ne prête pas à l'ambiguïté :

“ Au fond, cette affaire est beaucoup plus sérieuse que les trois premières. Dans les premiers cas, le gouvernement canadien, en offrant lui-même les troupes, donnait sans doute à l'Angleterre de trop grandes espérances sur le Canada, mais il ne lui reconnaissait pas le droit de convertir le Canada en station de recrutement. En répondant comme il l'a fait aux anti-impérialistes, que le Canada ne peut fermer ses portes aux officiers recruteurs de l'Angleterre dès que celle-ci paie tous les frais, il a mis pour toujours le pays à la merci de la Mère-Patrie.

“ Le précédent est créé : que l'Angleterre paie et elle prendra chez nous tous les soldats dont elle a besoin. Comme elle est toujours en guerre, nous allons nous faire plumer dans les hauts prix. Nous n'en sommes encore qu'au début de ce nouveau régime, début timide et comparativement lent ; et néanmoins, en deux ans l'Angleterre nous a pris quatre mille hommes— non pas quatre mille personnes, mais quatre mille hommes sains de corps et d'esprit ! combien le gouvernement fédéral prend-il de temps et d'argent pour en importer autant des vieux pays ? Nous le demandons en toute sincérité aux hommes de bonne foi. Quant à nous, nous ne croyons pas qu'avec les centaines de mille piastres qu'il a consacrés depuis deux ans à l'immigration, le ministère de l'intérieur ait donné au pays quatre mille hommes valides sous tous les rapports.

“ Sans doute il nous reviendra d'Afrique partie de nos soldats ; mais dans quel état physique et moral ! A qui ferait-on croire que dans deux ans de service militaire (à l'avenir on s'engagera pour la pleine durée du service, qui varie de sept à douze ans, suivant les armes) constituent une bonne préparation aux arts usuels ou aux travaux des champs ?

“ C'est donc au gouvernement, bien mal se défendre que d'alléguer qu'il n'envoie des troupes qu'à la demande des autorités anglaises.

“ D'ailleurs, cet argument lui-même perd de sa force quand on considère

que le ministre de la milice, de son propre chef, uniquement pour arrondir l'effectif du contingent, a porté cet effectif de six cents hommes qu'il devait comprendre, à neuf cents hommes ?

“ On s'étonnera peut-être de ce qu'un libéral se refuse à avaler ces quatrième et cinquième couleuvres, enfantées coup sur coup, presque jumelles. Il nous semble pourtant que l'intérêt du pays nous commande assez fort de protester.”

La part de Québec

“ Pierre Vieux temps ” chez qui l'appétit de la crèche semble vouloir prendre le dessus sur la servilité de partisan aplati, élève la voix dans le dernier numéro de l'*Avenir du Nord* pour réclamer de la faiblesse de son chef Sir Wilfrid ce qu'il appelle la part de Québec dans la composition du cabinet.

Vous voulez votre part “ Pierre Vieux temps ” ; mais il faut en faire votre sacrifice, vous ne l'aurez pas.

Au bon vieux temps ou le Dominion avait à la tête de ses affaires un premier ministre de langue anglaise, du temps de Sir John A. McDonald, Sir John Thompson, Sir M. Bowell, Sir Chs. Tupper, la population canadienne française était plus largement représentée dans le cabinet fédéral, elle avait sa part raisonnable de portefeuilles à patronage. Mais ces justes partages sont choses du temps passé, Pierre. Du reste pourquoi vous plaindre !

N'avez-vous pas à la tête du ministère un homme ayant nom Sir Wilfrid Laurier ?

Tant d'honneur ne compense-t-il pas amplement la privation des quelques vils sous qui pourraient tomber de la poche d'un ministre français détenteur d'un volumineux portefeuille comme celui des postes, par exemple ?

Allons donc ! mais vous n'êtes vraiment pas raisonnable, Pierre.

N'est-ce pas vous et vos amis qui avez voulu cet état de choses ?

Qu'avons-nous entendus depuis 1896 ? “ Canadiens-français votez pour Laurier, un canadien-français ! ” Vous vouliez Laurier au pinacle ; il y est.

Pourquoi vous évertuer à lui mettre en main le commandement quand alors comme aujourd'hui vous saviez qu'il courberait l'échine, qu'il se laisserait conduire vulgairement par le bout du nez par messieurs les Anglais. Si encore nous n'avions d'autres preuves que celle-là de la faiblesse de Sir Wilfrid, nous hésiterions peut-être à nous faire l'écho de ses propres amis en le condamnant aussi vertement, c'est peut-être la moindre de ses faiblesses.

N'avez-vous pas été témoin tout dernièrement encore de sa honteuse reculade lorsque l'Honorable Juge Langelier tenait déjà sa nomination comme remplaçant du juge Wurtele à la Cour du Banc du Roi ? Messieurs les membres du barreau de langue anglaise du district de Montréal, alarmés pour la conservation de ce qu'ils considéraient un droit acquis pour eux et leurs descendants, bien à tort, croyons-nous, ont dit : Sir Wilfrid, arrêtez, ce n'est pas un canadien-français qu'il nous faut. Et lui, le chef dont la décision devait être respectée, a reculé.

Il était fait pour suivre et vous l'avez mis pour commander.

Et sur cette fameuse question des contingents, sir Wilfrid, au lieu de diriger l'opinion comme c'était son devoir, l'a subie. De peur de déplaire à Messieurs les anglais qui le commandent, il a courbé l'échine, comme toujours.

N'est-ce pas qu'il est faible votre chef ? Majs de grâce, pauvre Pierre, ayez au moins la décence, si vous ne pouvez en avoir le courage, de soutenir jusqu'au bout l'idole aux pieds d'argile que vous vous êtes vous-même donné.

POLYTE TIC.

SIROP D'ANIS GAUVIN— Guérit les hécatés de Colique, d'insomnie, de dentition douloureuse, etc.— Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT.

18-7-01-1A

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.

	Quotidien	Quotidien	Daily ex Sun
Quitte Montréal	9.00 a. m.	10.30 p. m.	5.00 p. m.
Arr. Toronto	4.50 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.35 p. m.	11.55 a. m.	11.55 a. m.
Arr. London	7.42 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Détroit	9.40 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.30 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retards à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retirer votre place dans les chars-dortoirs, adressez-vous à :

J. M. DORION, Agent G. T. R.,
Lachute ou St-Philippe.

Dr E. N. FOURNIER
Saint-Jérôme.

AVIS

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session par La Compagnie de Papier Rolland, pour obtenir des amendements à sa charte pour entre autres fins les suivantes, savoir :

1. Pour modifier la qualification des directeurs.
2. Pour faire disparaître les doutes qui peuvent exister quant à la propriété des actions dans la dite compagnie par certains des actionnaires, nonobstant toute disposition contraire contenue dans les testaments de feu l'Honorable J. B. Rolland et son épouse feu Dame Esther Bouin dit Dufresne, en date du 13 novembre 1885, et pour autres fins.

Montréal, 24 décembre 1901.

ARCHER & PERRON,
Procureurs des Requérants.

11-1-02-4f

Librairie Française

Succursale de LA NATION

L'on trouvera les ouvrages des auteurs distingués suivants : Lamartine, Bret-Harte, Rémi Maizeroy, Maillelle, Ed. de Mirecourt, Xavier de Montépin, etc.

Grand choix de livres à DIX Cts.

J. PONY,
1632 rue Ste-Catherine.

J. V. LEONARD

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

D. LEONARD

NOTAIRE

Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes.

L'usage immodéré de Bière, Whisky, etc., est radicalement guéri par l'ADIP-SONE (extrait Liquide Concentré). Faites-en l'essai. Dépôt chez M. J. P. Coultée & Cie, 1345 rue Ontario, coin St-André.



Un bon Tonique Reconstituant

Un bon vieux vin d'Oporto auquel a été ajoutée de la Quina du Pérou dans les proportions approuvées par les pharmacopées anglaise et française est le tonique idéal pour donner de la vigueur au sang et renouveler la vie.

Wilson's Invalids' Port, . . .

Vin Oporto de Wilson pour invalides

Prescrit par tous les principaux médecins.

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers, et chez

P. SIMARD, St-Jérôme.

DONAT CODON

MAGASIN GENERAL

STE-AGATHE-DES-MONTS :

Marchandises sèches et Epicerie. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOFFES A ROBES de tous prix et de tous genres. SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités.

Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant
5-9-01-1A

FERRONNERIE

Jos. Morin

STE-AGATHE-DES-MONTS

(Ancien magasin Chalifoux)

M. Jos. Morin, déjà avantageusement connu du public, vient d'ouvrir un magasin de Ferronnerie à Ste-Agathe.

SPECIALITE : Fournitures pour forgerons et entrepreneurs.

Vitres, Huiles, Etc.

Une visite est sollicitée. Venez voir nos prix.
5-9-01-1A

Chs. Ed. MARCHAND

AVOCAT

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

Alkaline Medical Co., London, Eng. Messieurs,

J'avais le Catarrhe depuis huit ans et j'ai le plaisir de vous informer que je me suis guéri avec une boîte de vos Poudres Alkalines.

JOS. DESMARAIS,
675 rue St-Laurent

W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Camille de Martigny

Ancien Magistrat

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

M. JOS. CORBEIL

AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

18-7-01-1A

Lettre du Canada

(Du Journal des Débats, de Paris.)

Montréal, décembre 1901.

LE CANADA ET LA GUERRE DU TRANSVAAL. — M. TARTE. — LA SITUATION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

Maintenant que le duc d'York est rentré en Angleterre et que les petites querelles personnelles soulevées sur son passage sont apaisées, il est intéressant de nous demander ce que le Canada pense de l'impérialisme et dans quelle mesure l'héritier présomptif du trône aura trouvé parmi nous des concours pour la politique de M. Chamberlain. Nous sommes en général, Anglais comme Français, très surpris, j'allais dire très déçus que la guerre sud-africaine, qui est aujourd'hui la grande manifestation de l'impérialisme, se prolonge au delà de toutes prévisions; nous n'en sommes pas directement atteints, aussi vivement que l'Angleterre elle-même, mais nous avons conscience, plus nettement sans doute que nos concitoyens britanniques, de tout le mal que fait cette guerre au prestige anglais dans le monde.

Quelques-uns, chez nous, pourraient se féliciter de la durée des hostilités, puisque les commandes affluent d'Angleterre: c'est du foin, de l'avoine, ce sont des fruits divers que l'on expédie en Afrique par vapeurs entières; on a calculé que les seules fournitures d'avoine, pour les deux premiers mois de 1902, feraient la charge de plus de trente paquebots, et ne coûteraient pas au département de la guerre moins de 15 millions de francs; déjà une vingtaine de millions nous ont été payés pour achats antérieurs on voit donc que la guerre sud-africaine aura jeté beaucoup d'argent sur notre marché.

Cependant, le sentiment qui domine est celui de la lassitude, rien ne le montre mieux que les incidents qui ont accompagné l'acceptation par la métropole et la formation d'un troisième contingent canadien. Dès le printemps dernier, nos ministres avaient fait savoir à Londres qu'ils pourraient disposer de quelques centaines d'hommes encore; la réponse, évasive d'abord, est arrivée seulement plus formelle, le 26 novembre dernier. Ce jour-là, lord Minto recevait de M. Chamberlain une dépêche "acceptant avec reconnaissance l'offre d'un corps qui comprendrait au moins 600 hommes, tous bons cavaliers et bons tireurs". Ces soldats seraient armés par le gouvernement impérial, équipés et montés, mais à charge de remboursement par le gouvernement canadien; ce dernier aurait aussi la nomination de leurs officiers, sous réserve de l'approbation du commandant en chef.

Après six mois d'attente et quelque habiles qu'en fut les termes, cette dépêche avait bien l'air de solliciter plutôt que d'accepter; c'est là un délai de forme qui ne manque pas de valeur; mais sans s'arrêter à ces observations, les journaux canadiens ont plaidé l'affaire au fond et la majorité, même en pays anglais, n'est pas fort enthousiaste. 600 hommes de moins n'affaibliront pas beaucoup le pays, mais nous avons intérêt à ménager toutes nos forces, car nous disposons d'une réserve de main-d'œuvre à peine suffisante pour toutes les possibilités de travail nouveau qu'offrent sur notre sol l'agriculture et même l'industrie. Nos concitoyens rendront en Afrique, nous en sommes certains, les mêmes services dans le troisième contingent que dans les deux premiers; ils en rendront de meil-

leurs peut-être, puisque le commandant en chef paraît guéri de la maladresse de leur imposer des officiers anglais.

Mais vraiment, qu'allons-nous faire encore au Transvaal? Sont-ce nos 600 canadiens qui forceront les Boers à cesser la lutte? Quel profit nous vaudra cette nouvelle politesse au cabinet de Londres? Nous aidera-t-on plus efficacement à régler nos litiges de frontières et de douanes avec les Etats-Unis, à signer avec telle ou telle puissance européenne les traités de commerce que réclame notre production? Nous le répétons; nous sommes de fidèles sujets de l'Angleterre, nous vivons volontiers sous ses lois libérales, et notre loyalisme, malgré les gaucheries des voyageurs de l'impérialisme, ne saurait être suspecté, mais nous n'entendons pas devenir une nation militaire, parce qu'il a plu au cabinet de Londres de s'engager dans une guerre de conquête au sud de l'Afrique.

Sir Wilfrid Laurier, qui incarne si heureusement l'esprit canadien, ne s'y est pas trompé; il est, avec le ministère impérial, aussi plein d'égards, aussi dévoué collaborateur que le service de nos intérêts le lui permet; il donne toutes facilités au recrutement du troisième contingent; il ne s'opposerait nullement à ce que des racleurs anglais vinsent engager des soldats chez nous, sans que le Canada se préoccupât de leur formation militaire; mais si les chefs du parti parlementaire irlandais sont de passage à Montréal, il va s'entretenir avec eux; il assiste au dîner offert à MM. John Redmond, Thomas O'Donnell et Patrick A. Mac Hugh par les Sociétés irlandaises d'Ottawa; les Irlandais, il serait puéril de le nier, sont une force notable au Canada; le chef responsable de notre ministère aurait tort de laisser passer une occasion de s'instruire auprès de leurs compatriotes: les questions ne se posent pas chez nous comme en Angleterre.

On avait annoncé dernièrement la retraite de M. Tarte; notre ministre des travaux publics, disait-on, abandonnerait son portefeuille pour être nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec; M. Tarte a pris soin de démentir lui-même ces rumeurs; il se porte fort bien, assure-t-il, et Spencer-Wood est une belle résidence; mais il ne se sent pas encore la vocation de cette somptueuse retraite, et son humeur batailleuse ne demande qu'à s'exercer encore dans la carrière de la politique active. Pauvre M. Tarte! Il n'est pas de place de choix que ne lui offriraient ses adversaires, si seulement il voulait bien quitter la sienné; mais il s'obstine, et sir Wilfrid n'est sans doute pas le dernier à le lui conseiller.

Voici qu'on reparle de la réciprocité avec les Etats-Unis; nous sommes assurément victimes d'une véritable injustice; car notre tarif est beaucoup plus réduit que celui de nos voisins, et permet à ceux-ci de nous expédier en quantités leurs produits manufacturés, tandis que nous sommes à peu près exclus de leur marché; nous avons trouvé en Europe, et particulièrement dans la Grande-Bretagne, des débouchés pour nos denrées agricoles; mais c'est des Etats-Unis que viennent pour la plupart nos machines et autres articles industriels d'importation. A étudier les faits de près, il ne paraît pas que les Etats-Unis, sauf un petit nombre de fabricants de l'Est, aient intérêt à prévenir un relèvement de nos tarifs; car, quelque confiance que nous montrions dans l'avenir de notre pays, nous ne pouvons encore nous déclarer égaux à nos voisins, et nous ne constituons pour eux qu'un marché d'appoint. Mais ce relèvement servirait à l'essor de

nos industries, attirerait de notre côté de la frontière des capitaux qui fructifieraient chez nous et ralentirait sans doute le mouvement d'émigration qui entraîne tant de nos concitoyens vers les usines de la Nouvelle-Angleterre. L'absence de réciprocité prête, croyons-nous, moins à des négociations diplomatiques qu'à des précautions de police intérieure.

LA BONNE ADRESSE

Pour guérir vite les affections de la gorge et des poumons, il n'y a que le BAUME RHUMAL.—13

Histoire d'une pomme

Il y avait au bord d'une rivière jaseuse un grand verger tout poudré de fleurs blanches au printemps. Près du grand verger une petite maison grise et dans la petite maison grise deux enfants bien sages, bien obéissants, un peu gourmands toutefois (qui n'a pas ses défauts) et adorant les pommes.

Sur le plus gros pommier du grand verger se trouvait une merveilleuse pomme. Toute ronde, toute vermeille, le soleil lui mettant tous les matins un peu de rouge sur les joues, elle avait, la coquette, accaparé le cœur et... le palais des deux enfants. Mais le père, comme le bon Dieu à nos premiers parents, avait défendu d'y toucher avant qu'elle ne soit tout à fait mûre. Certes, nos deux petits amis étaient incapables de perdre l'humanité pour une pomme, mais le serpent tentateur leur souffla bien un peu à eux aussi, de grimper dans l'arbre et de la croquer en cachette. C'étaient deux petits garçons, par chance. Il paraît que les petits garçons sont moins curieux que les petites filles. Ça, je l'ignore. S'il y avait eu une petite Eve je ne sais pas ce qui serait arrivé.

Enfin le jour désiré arriva. Le père avait permis de cueillir la pomme le lendemain. Les garçonnetts ne fermèrent

pas l'œil de la nuit tant ils avaient peur de se faire enlever l'objet de leur convoitise et dès le matin, pieds nus dans la rosée, ils descendirent au jardin...

Triste destinée des choses d'ici-bas et que nos rêves parfois ont des réveils décevants!

La nuit précédente le vent fit tomber la pomme et deux jeunes coqs, qui s'étaient donné rendez-vous au jardin, voyant ce beau fruit gisant dans l'herbe humide se le crurent destiné et le picorèrent à qui mieux mieux.

Jusqu'aux poulets qui se mêlent d'être gourmands!

Mes petits amis, ne pleurez pas votre beau rêve envolé. La vie n'est qu'un tissu de désillusions et les larmes que vous versez pour une pomme aujourd'hui, ne sont rien en comparaison de celles que l'avenir peut-être vous réserve. On ne lit pas dans la page de "demain" et

"Le livre de la vie est le livre suprême Qu'on ne peut ni rouvrir ni fermer à son choix. Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même On voudrait revenir à la page où l'on aime Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts."

MIRREILLE.

26 janvier 1902.

A mon ami J. B. X... de Ste-Thérèse

Ce n'est plus il est vrai la saison du printemps Quand la brise s'embaume aux fleurs de la colline; Alors que sur le soir se dérobe et s'incline Le roi brillant du jour aux rayons éclatants.

Nous braverons la neige et le froid qui domine; Nous volerons quand même au souffle des autans Pour aller saluer ceux que depuis longtemps Nous entendons parler une langue divine!

Laissons se succéder, continuer leur cours Les heures du présent dans leur morne silence; Nous franchirons cette faible distance

Où la "Rivière aux Chiens" dans ses tours et retours Semble nous menacer de son volume immense!... Le train de St-Jérôme a su vaincre toujours!!!

THÉRÈSE.

PENSÉE EFFRAYANTE

Que de cas mortels, de consommation se sont produits qui auraient pu être évités avec le BAUME RHUMAL.—14

J. L. ST-JACQUES, L.L.L.

AVOCAT

Bureau à Ste-Scholastique Mardi et Samedi.

LACHUTE.



MADAME!

SI VOUS VOULEZ que votre bébé se développe à souhait, qu'il grandisse sans vous donner de trouble, sans vous causer d'inquiétude, nourrissez-le à LA PEPTONINE; c'est le meilleur aliment, le plus pur, que vous puissiez obtenir. Nos médecins l'adoptent pour leurs petits enfants. 25 cts. la grande boîte, chez les pharmaciens et épiciers.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL

FONDEE EN 1859

9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâtisses dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.

Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur,
Secrétaire, Montréal.

Alf. A. Laviolette,
Agent à Saint-Jérôme.

88-01—1 a.

Un homme qui boit jusqu'au délire: l'ADIPSONE le met très bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. J. P. Coullée & Cie. 1345 Ontario.

Catarrhe guéri avec l'Alcaline.

Propriété à vendre

BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue St-Laurent, avec deux beaux magasins et donnant de bons revenus. Vendrait à très bon marché. Adresse H340, La Nation, Montréal.

IMPRESSIONS

Notre outillage est au complet.
Notre ouvrage est garanti
Nos prix sont les plus bas.
Téléphonez No 3280 Main, et M. Lavigne ira
donner les quotations pour faire les circulaires,
cartes d'affaires, blancs de compte, étiquettes de
lettres, etc.

EMILE LAVIGNE & CIE,
Chambre 17 19, Edifice "La Presse."

Le drame de St-Sauveur

Assises criminelles à Ste-Scholastique

JAMES FLAHERTY ET JANE IVALL, AC-
CUSÉS DU MEURTRE DE LEUR BEAU-
FRÈRE, FRANK BLAIS, DEVANT LEURS
JUGES.—J. A. BEAULIEU, AVOCAT DE
MONTREAL, DÉFEND LES ACCUSÉS.

Le terme de la cour criminelle, pour
le district de Terrebonne, s'ouvre samed
di matin, à Ste-Scholastique, sous la pré-
sidence de l'honorable Juge Taschereau.

Dix accusations seront soumises à la
décision des grands jurés. Au nombre
de ces accusations, se trouve celle du Roi
contre James Flaherty et son épouse, Ja-
ne Ivall, pour avoir tué leur beau-frère,
Frank Blais, dans la nuit du trois au
quatre août dernier 1901.

Les accusés ont confié leur défense à M.
J. A. Beaulieu, jeune avocat de Mont-
réal, bien connu dans le district de Ter-
rebonne.

Arrêtés sur mandat émané par l'ordre
du coroner Mignault, l'enquête prélimi-
naire fut fixée au 13 septembre suivant,
et les accusés par leur avocat, M. J. A.
Beaulieu, obtinrent d'être admis sous
caution pour jusqu'à la date mentionnée
pour l'enquête.

L'enquête commença à la date indi-
quée devant M. A. F. Carrier, magistrat
pour le District de Terrebonne. Elle du-
ra 3 jours.

Le magistrat condamna les accusés à
subir leur procès. M. Beaulieu fit aussitôt
une requête pour faire admettre ses
clients sous caution en attendant leur
procès. Cette requête présentée devant
l'honorable Juge Taschereau, fut accordée
le 28 septembre et les accusés remis
en liberté.

Ils se sont livrés ce matin au shérif,
pour subir leur procès. Nos lecteurs con-
naissent, pour avoir lu les rapports que
nous en avons donnés, les différentes
phases de cette tragédie qui s'est dérou-
lée dans la paisible paroisse de St-Sau-
veur des Monts.

Ce drame sanglant a été le dénoue-
ment d'une orgie qui eut lieu chez le
beau-père du défunt, dans la soirée du
samedi, le trois août.

Frank Blais demanda à Dick Woods
d'aller avec lui chez James Flaherty, son
beau-frère, pour lui engendrer querelle.
Dick Wood refusa. Mécontent de ce re-
fus, Blais frappa Wood qui, pour se met-
tre à l'abri des coups du défunt, courut
chercher refuge chez les accusés, leur
annonçant, comme Blais lui avait dit,
qu'il s'en venait les tuer.

Il pouvait, dans le temps, être deux
heures du matin — James Flaherty, son
épouse et leur trois enfants étaient cou-
chés.

Quelques minutes après, le défunt ar-
riva, accompagné de quelques personnes.
Le voyant s'approcher de lui, l'accusé
lui demanda ce qu'il voulait. Blais cou-
rnt prendre un bâton et lui cria : " Je
veux te tuer." L'accusé lui répondit :
" Blais prend garde à toi, tu ferais mieux
de retourner." Au lieu de suivre cet
avis, il se précipita sur l'accusé, tenant
dans sa main un morceau de bois d'éra-
ble carré, long de trois ou quatre pieds
avec lequel il frappa l'accusé. Le gour-
din lui échappa des mains. Flaherty était

nu pieds, sur la galerie, derrière la mai-
son. Blais porta une main une à une de
ses poches et il en tira un couteau qu'il
ouvrit, puis il se servit de l'autre main
pour tirer de sa poche ce que l'accusé
crut être un revolver. Il se tourna vers
sa femme, qui était près de lui, et de-
manda s'il devait faire feu. Mme Blais
répondit que non.

Frank Blais s'éloigna pour quelques
minutes, puis il revint à la charge.

Dick Wood, quelques membres de la
famille de Flaherty, l'accusé, étaient
alors à causer ensemble, debout près de
la porte. Blais entra et frappa Dick
Wood à la tête d'un coup de gourdin,
qu'il avait pris chez Flaherty, père.

Il frappa l'accusé avec le même bâton,
puis il s'éloigna de nouveau de sa mai-
son.

Cinq minutes plus tard, Frank Blais
revint encore. Flaherty était derrière la
maison. Il répéta à Blais de s'en aller
chez lui. Au même instant celui-ci lui
lança une pierre et lui blessa la main
dont il se servait pour se garantir.

Il lui jeta une nouvelle pierre à la tête,
puis il s'éloigna pour aller s'arrêter sur
le chemin public, d'où il continua à lan-
cer des pierres. Flaherty dit à Blais : Tu
m'en a fait assez, si tu brises encore des
vitres, je vais t'envoyer la décharge de
mon fusil dans les jambes." Mais le défunt
ne tenant aucun compte de cet avertisse-
ment que l'accusé lui répétait de nou-
veau, continua à lancer des pierres, criant
qu'il voulait tuer tous les occupants de
la maison. Une énorme pierre effleura la
tête de la petite fille des accusés et une
autre le pied de leur jeune garçon.

Voyant qu'il n'y avait aucun autre
moyen de protéger sa vie et celle de sa
famille, James Flaherty prit son fusil et
sortit avec l'intention de décharger son
arme dans les jambes de l'agresseur.

Mais, au même instant qu'il fit feu,
Blais se baissa pour ramasser une pierre,
c'est pourquoi Blais fut atteint plus haut
que l'aurait voulu l'accusé.

Blais lança aussitôt avec violence sur
la fenêtre la pierre qu'il tenait alors dans
la main. Puis il s'éloigna de la maison, à
environ 35 pieds, et cria : " J'ai reçu un
coup de fusil". Il marcha encore sur une
distance d'une quinzaine de pieds, puis
il s'affaissa.

Les accusés plaideront légitime défen-
se. Près de cinquante témoins seront en-
tendus. Pour sa part la couronne en fera
entendre au moins une trentaine.

Deux-Montagnes

M. J. A. C. Ethier, député du comté
des Deux-Montagnes, a dû faire une hor-
rible grimace en face du résultat que
vient de donner l'élection de la Société
d'Agriculture du comté.

Lui, qui a essayé de travestir cette flo-
rissante société en club politique dans
l'espoir de la faire servir ses petits inté-
rêts personnels d'abord, et ses petites
rancunes contre M. Benjamin Beau-
champ ensuite, se trouve en complète dé-
route. Son jeu, mis à jour à temps par
les cultivateurs intelligents du comté
nous prouve à nous, et à lui aussi, s'il
veut enlever de ses yeux le bandeau
qui l'empêche de voir, nous prouve dis-je
que les vessies gonflées peuvent peut-
être surprendre la bonne foi populaire
pour une fois ou deux, mais qu'elles fi-
nissent par être jugées ce qu'elles sont.

La contestation de son élection actuel-
lement pendante devant la Cour, comme
la vraie épée de Damoclès, finira d'éclair-
cir ceux qui ne le sont déjà qu'à demi
sur la véritable valeur de cet homme po-
litique.

M. John Morrin, un libéral, a été ré-
lu président de la société, bien que les
membres soient en majorité des conser-
vateurs, et M. B. Beauchamp, qui, de
l'aveu de tous, a travaillé ardemment,
mais de bon cœur, au progrès de la so-
ciété, a été réélu secrétaire. Bravo !!

Et tout ce bruit inaccoutumé aura ser-
vi à démontrer une fois de plus aux cul-
tivateurs intelligents du comté où sont
ceux qui se dévouent pour eux.

Nous en profitons pour offrir nos sin-
cères félicitations au président et au se-
crétaire de la plus belle et la plus pros-
père société d'agriculture de notre pro-
vince.

CULTIVATEUR.

Pour les colons

Le premier point à observer, c'est le
choix judicieux du canton où l'on veut
s'établir. Là-dessus, il est bon de con-
sulter un homme d'expérience et qui
possède le jugement nécessaire pour pré-
voir l'avenir, dans la mesure du possible.
Il y a des endroits qui sont impropres à
la colonisation, par le seul fait de leur
situation géographique. Ce n'est pas là
que le colon doit se diriger.

Il en est de même du choix d'un lot
dans la future paroisse qu'il s'agit de
fonder. Comme les premiers défricheurs
sont exposés aux plus rudes épreuves, il
n'est que juste qu'ils prennent pour eux
les terres les plus avantageuses.

Une fois le lot choisi, il faut bien dé-
terminer le site des futures bâtisses de la
ferme, pour y commencer les travaux.

La salubrité du sol, son inclinaison par
rapport aux rayons du soleil, sa situa-
tion relative aux vents dominants, les
avantages qu'il peut offrir pour la créa-
tion d'un jardin potager et d'un verger,
la proximité d'une source d'eau saine et
pure, voilà autant de choses à considérer
quand il s'agit de marquer la place d'une
résidence rurale et de ses dépendances.

Dès que le colon se sera arrêté au coin
de terre où doit surgir le nouveau foyer
familial, il importe qu'il procède à un dé-
blaiement complet du sol avant de songer
à la construction. Il faut déraciner les
arbres, de manière à faire disparaître de
suite les souches, en même temps que les
autres débris. Cette pratique ne saurait
être recommandée pour les défricheurs
en général, mais elle est désirable
pour l'arpent de terre où l'on veut ins-
taller une demeure. Cette dernière sera
ainsi mise à l'abri des feux de forêt, qui
causent de si fréquents sinistres dans les
nouvelles colonies, tandis qu'un champ
ainsi nettoyé permet d'établir dès le dé-
but un jardin et même de faire immédia-
tement la plantation de certains arbres.
L'un des premiers éléments de succès
dans la vie champêtre c'est d'avoir un
"chez soi" confortable et attrayant :
rien n'est plus propre à attacher et à re-
tenir au foyer les membres d'une famille.
Voilà ce que le colon sage ne doit pas
oublier, dès ses premiers pas.

On signale parfois avec éloge le cas
d'un individu qui s'en va s'établir seul
dans la forêt et qui devance les autres dé-
fricheurs, souvent de plusieurs années.

Je ne puis louer une pareille conduite.
Malheur au colon qui est seul. Il s'ex-
pose à des misères inutiles et il perdra
dans l'isolement la plus grande partie des
fruits de son travail.

La colonisation doit se faire par grou-
pes. Une poignée de défricheurs s'ai-
dant les uns les autres, se prêtant un ap-
pui mutuel en toutes occasions, pourront
décupler la valeur de leurs efforts indi-
viduels.

On forme une puissance avec l'union
des faibles.

Cet esprit d'association continuera à
régner et à rendre service aux colons,
même à une période plus avancée de leur
carrière.

Quand il s'agit d'enlever les souches et
les pierres pour faire un premier labour,
ils y gagneront encore en mettant leur
labeur en commun et en s'unissant pour
acheter les instruments nécessaires à ce
genre de travail. Il en est de même des
pierres. La machine Lemire, par exem-
ple, peut soulever des cailloux énormes
et les transporter rapidement à la lisière
des champs, où l'on peut en faire des
clôtures permanentes. Cette machine est
trop dispendieuse pour un seul colon,
mais son coût peut être facilement sup-
porté par cinq ou six.

Quant aux cailloux trop gros pour être
enlevés par la machine, on les laisse en
paix, comme des monuments de la natu-
re, jusqu'à ce que les ressources permet-
tent d'y appliquer la poudre ou la dyna-
mite.

Certaines souches sont tellement soli-
des et tellement revêches qu'elles sem-
blent résister à tout.

Voici un moyen que je recommande
pour les vaincre. A l'automne, disons en
octobre, on perce un trou de carrière
perpendiculairement dans le sommet de
la souche, d'environ un pied de profon-
deur ; on met deux ou trois onces de
salpêtre dans ce trou, qu'on emplit d'eau
et puis on le bouche avec une cheville en
bois. Au printemps, on enlève le bou-
chon et on verse dans le trou une roquille
de pétrole. Après quelques jours, on
met le feu et la destruction est complète,
y compris les racines.

AGRICOLA.

Mélancolie

Pour LA NATION

Elle était folâtre et gaie, Carmel, la
rienteuse aux grands yeux bleus. Lui, gra-
ve et sérieux s'éprit de ses sourires et
aux pieds de l'enfant il déposa son cœur,
son cœur noble et fier. D'une distinc-
tion parfaite, d'une délicatesse exquise,
il avait les grâces qui plaisent. Carmel
ne pouvait demeurer indifférente aux
attentions de l'élégant citadin à la pa-
role charmeuse, au regard si doux.

Les lilas fleurissaient ; sous le brillant
soleil de juin les roses entraient leur
calice odorant : dans ces deux cœurs,
l'amour, autre rose aux délicieux par-
fums, allait s'épanouir.

Combien timide et suave le premier
aveu ! Combien doux les premiers bil-
lets, craintifs d'abord, plus confiants et
plus tendres ensuite !

Carmel aimait ardemment, avec l'aban-
don de l'enfant qui sent près d'elle le
protecteur dévoué. Lui, sachant qu'il
avait la garde de cette âme pure, l'entou-
rait de ses hommages respectueux.

Ils vécurent ainsi des jours ravissants,
jouissant d'un regard, s'enivrant d'un
sourire. Mais ces jours passèrent, hélas !
Puis vint la séparation fatale, l'heure
cruelle des adieux. Lui, cachant son
émoi, restait calme pour consoler celle
qui se désespérait. Il lui disait la dou-
ceur du revoir, la joie du retour quand
il viendrait mettre à son doigt l'anneau
des fiançailles, puis, plus loin, lui faisait
entrevoir un avenir tout fait de mysté-
rieux bonheurs.

Absorbée par son chagrin, Carmel ne
voulait rien entendre, alors la voix se
fit plus grave, tendrement autoritaire :
" Je ne veux plus que tu pleures ; je
veux un sourire." Subjuguée par le
cher regard qui avait tant d'empire sur
son âme, la pauvrete refoula ses larmes
au plus profond de son cœur brisé et,
elle sourit à l' " Aimé ".

AVIS IMPORTANT

Tous les chèques, mandats d'argent, etc., en paiement partiel ou entier de toutes annonces, abonnements ou impressions, doivent être faits payables au pair, à l'ordre de **La Cie d'Impression de St-Jérôme, et adressés directement à La Nation, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.**

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

Il est parti ! seule dans sa chambrette, Carmel a pleuré, elle a pleuré iongtemps. Le regard fixé dans le lointain, évoquant le doux souvenir de l'absent, elle attend celui qui lui a promis sa foi.

Reviendra-t-il ? elle espère ! Mais pour avoir aimé, elle a perdu sa gaieté : les grands yeux bleus sont devenus rêveurs, l'enfant n'est plus folâtre et gaie, Carmel n'est plus la riieuse !

JULES-VANNE.

Le succès en affaires

Il est un côté de la carrière commerciale que nos négociants et marchands canadiens entendent peu généralement : c'est l'annonce. Au contraire, leurs concurrents de langue anglaise sont très entendus sur cette matière et ils se servent de ce moyen de publicité avec une virtuosité qui démontre une étude approfondie.

Le fait est que, dès qu'un commerçant ou homme d'affaires quelconque de langue anglaise vient s'établir quelque part, il commence par le faire savoir à tous ceux avec qui il désire avoir des relations d'affaires ; pour atteindre cette fin, il prend les moyens nécessaires : il met une enseigne à son magasin, et une annonce dans le journal de sa localité ou dans le journal qui est lu par sa future clientèle. C'est dirait-on, un acte de simple bon sens.

Cependant, voyez un Canadien-français dans la même situation ; neuf fois sur dix, il néglige ce premier élément du succès et si, à force de travail et d'économie, il finit par ramasser quelques sous, là où un autre plus éclairé aurait ramassé autant de piastres, il ne manque pas de se vanter d'avoir réussi sans annonce.

Seulement, ceux qui réussissent ainsi, à peu près, ne sont guère que un ou deux sur cent qui faillissent.

Allez leur demander pourquoi ils n'annoncent pas. S'ils sont francs, ils vous diront que l'annonce coûte trop cher et qu'ils n'ont pas d'argent à jeter par les fenêtres. S'ils veulent biaiser, ils vous diront qu'ils font assez d'affaires pour leur capital. D'autre prétendront que la clientèle procurée au moyen de l'annonce ne vaut rien, que c'est le rebut des autres marchands, ceux à qui tous les autres ont fermé leur compte.

Ce préjugé contre l'annonce est tellement enraciné, surtout chez les négociants de l'avant-dernière génération, que lorsqu'ils vous donnent une annonce, ils disent—et ils en sont convaincus—que c'est pour obliger, pour vous encourager. Aussi, comme ils ne vous encouragent qu'à leur corps défendant, ils se contentent d'un petit espace, d'une petite carte perdue parmi les tire-l'œil de leurs concurrents et, naturellement, ils n'en tirent que peu de bénéfice, ce qui les confirme encore dans l'erreur.

Il est évident, pourtant, il nous sem-

ble du moins qu'il soit impossible de nier cette proposition, que du moment qu'un marchand a quelque chose à vendre, il est utile que tous les acheteurs possibles le sachent. Or, pour arriver là, il n'y a pas cinquante moyens. L'enseigne sur la porte du magasin est une annonce qui parle au passant, pour peu que le passant regarde autour de lui. Mais l'enseigne ne peut donner qu'une idée générale, abstraite, du commerce qui se fait dans le magasin qu'elle surmonte, la circulaire bien souvent, n'est pas lue ; elle est jetée au panier, ou envoyée à la cuisine pour allumer le feu.

L'annonce dans un journal fait connaître ce que vous avez à vendre, avec les détails nécessaires et en faisant ressortir les avantages offerts à une foule de gens qui ne passent pas dans votre rue et qui ne lisent pas les circulaires. Le journal est lu, c'est un commis-vendeur que vous envoyez au domicile du client, qui est toujours bien accueilli et qui lui parle comme il faut lui parler. L'annonce dans les journaux est non seulement aussi utile que l'enseigne et la circulaire, mais elle peut, au besoin, remplacer l'une et l'autre. Essayez-en, libéralement, et vous ne tarderez pas à vous en convaincre.

—Annoncez dans LA NATION ! c'est le meilleur médium pour atteindre la famille.

Vieilles traditions

Les vieilles mœurs se perdent de plus en plus : les vieilles traditions elles-mêmes ne sont plus guère conservées que dans la bonne province ou dans quelques familles parisiennes, de souche provinciale, qui tiennent encore par une sorte de piété religieuse ou domestique, aux costumes de la race et du foyer. Celle du gâteau des rois, qu'on doit, paraît-il, restaurer et rafraîchir ce soir même, d'une manière ultra-moderne, au Moulin-Rouge, se perd dans la nuit des temps. Si vous voulez vous éclairer vous-mêmes sur ces rites et ces mœurs d'autrefois, je vous renvoie au livre de Jean d'Avanches, *De officiis Ecclesiarum*, ou tout simplement aux *Recherches sur la France*, d'Estienne Pasquier, à *la Vie privée des Français*, de Le Grand d'Aussy, et aux *Mémoires* de Mme de Motteville, qui tirait la fève, en buvant de l'hypocras avec la mère du roi Louis XIV.

Chez les Romains, la veille ou le premier jour des Saturnales, maîtres et serviteurs se partageaient un gâteau où le pâtissier avait caché une fève qui désignait le roi du festin ; ce roi du festin présidait aux divertissements, portait le premier les santés de tout le monde et on buvait à la ronde d'après sa loi : toutes les fois qu'il vidait son verre chacun devait, par obéissance, tremper les lèvres dans le sien. "Tacite, écrit Estienne Pasquier, dit au livre XIII de ses *Annales*, que, dans les fêtes consacrées à Saturne, on était en usage de tirer au sort la royauté ; chose que l'on voit au doigt et à l'œil s'être transplanté chez nous."

L'auteur, incertain je crois, de la vie de Louis III, duc de Bourbon, nous raconte une innovation touchante de ce bon prince. Le saint jour de l'Épiphanie, en souvenir de la visite rendue à la crèche par les bergers et les mages, il nommait pour roi un enfantelet de huit ans, le plus pauvre qui se trouvât dans la ville. Il le faisait revêtir d'un habit royal et servir en cérémonie par ses pro-

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé 21,500,000. Fonds de Réserve 2750,000. Bureau principal : Montréal.

Directeurs :

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.

Bureaux de Quartiers :

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre
Rue Ste-Catherine Est

Succursales :

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel,
Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal),
St-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield,
Vankleek Hill, Winnipeg, (Man.)

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST
Asst. Gérant : C. A. GIROUX
Inspecteur : O. E. DORAIS

Une nouvelle succursale de cette banque est maintenant en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant pro-tem.

pres serviteurs. Le lendemain, l'enfant mangeait encore à la table du prince ; puis le maître d'hôtel faisait une collecte en sa faveur auprès des convives. Le duc Louis donnait de sa poche quarante livres (ce qui était une somme pour le temps), les chevaliers de son entourage un franc chacun et les écuyers un demi-franc : on recueillait ainsi environ cent livres que l'on remettait au père et à la mère "pour que leur enfant fût élevé aux écoles."

Louis XIV aimait à tirer les rois et, comme le hasard plus ou moins dirigé le faisait assez souvent roi de la fève, il s'acquittait à merveille de sa fonction qui lui était toute naturelle. On cite de lui à ce propos un mot historique. Une princesse, une de ses filles naturelles, un peu étourdie, voulant profiter de la gaieté des circonstances et de la bonne humeur du roi, lui avait envoyé demander sa protection contre tous les accidents fâcheux qui pourraient lui arriver pendant sa vie. "Je la lui promets, répondit-il, pourvu qu'elle ne se les attire pas" ; ce qui fit dire à quelqu'un que Sa Majesté "ne parlait pas en roi de la fève". Chez les bourgeois et dans le peuple — car la fête des Rois était célébrée partout, — le roi de la fève nommait sa reine : l'un et l'autre prenaient place au bout de la table et, chaque fois que l'un buvait ou faisait mine de boire, toute l'assemblée criait à tue-tête : "Le roi boit ! La reine boit ?" On s'amusait de peu de chose en ces temps heureux. Vous savez que c'est sur ce cri joyeux : "La reine boit !" poussé par un mauvais plaisant au moment où Marianne, la femme d'Hérode, allait boire une coupe de poison, que tomba la tragédie de Voltaire. Il essaya de la relever, en mettant la mort de Marianne en récit, mais la pièce but encore un coup, si vous me permettez cette métaphore.

Comme il n'est rien en ce monde qui ne soit matière ou prétexte à querelle, le gâteau des Rois brouilla, au dix-huitième siècle, deux corporations : les boulangers et les pâtisseries. Les boulangers, qu'on appelait aussi tamisiers (de tamis ?) ou talmisiers, ou talmeliers, étaient les plus anciens : ils avaient l'habitude, et quelques-uns l'ont encore, d'envoyer un gâteau à leurs pratiques pour le jour des Rois. Les pâtisseries-ou-boulangers, fabricants de pains d'épices, formés en corporation distincte depuis le milieu du seizième siècle, réclamèrent, au nom de leurs droits, contre cet usage qu'ils qualifiaient d'empiétement. La boulangerie s'entêta, la pâtisseries'obstina ; le Parlement mit la main à la pâte et l'affaire fut évoquée devant lui. Sur requête des pâtisseries, deux arrêts de 1714 et de 1717 firent défense aux boulangers "de fabriquer et de donner à l'avenir aucune espèce de pâtisserie, d'employer du beurre et des œufs dans leur pâte et même dorer leurs pains avec de l'œuf". Mais l'interdiction ne valut que pour Paris ; la province, qui avait sans doute des pâtisseries moins jaloux

ou des boulangers plus récalcitrants, conserva l'ancien usage.

Un usage nouveau et absurde s'est introduit chez nous depuis quelques années. Il n'y a plus de corporations ; mais il y a toujours des novateurs, et toutes leurs inventions ne sont pas bonnes. On a substitué, dans le gâteau des Rois, à la fève inoffensive, une petite poupée en porcelaine. On court le risque fâcheux de s'y casser les dents, même quand on les a solides. Vous me direz que la fève classique avait un autre inconvénient : elle risquait d'être avalée par un étourdi et digérée, silencieusement, par un avare. Cela s'est vu ; mais l'inconvénient était moindre. Celui de la poupée en porcelaine est plus révélateur et il peut tomber sur tout le monde. C'est payer trop cher une royauté provisoire que de mordre, sans le faire exprès, sur une poupée trop résistante. . . Dans mon pays, on tire encore le gâteau des rois en ajoutant à la galette traditionnelle, cuite tout simplement chez le boulanger ou dans ce qu'on appelle un four de campagne, des marrons grillés et du vin blanc. Nous ne connaissons pas la poupée de porcelaine : elle est remplacée par un haricot ou, ce qui est préférable, par un caramel. Nous sommes en retard, comme vous voyez ; mais, est-il bien sûr que tous les changements soient des progrès ? — S.

Cercle Agricole de St-Jérôme

A la dernière assemblée présidée par M. Louis Tournier, les membres suivants ont été élus directeurs pour l'année 1902 : Frs. Lorrain, Honoré Lesage, Dr F. P. Vanier, Michel Grand'maison, Wilfrid Guay, Camille Huot et Moïse Francoeur.

Et à une assemblée subséquente des directeurs, l'élection des officiers a été faite comme suit : Le Rév. A. R. Lamarche, président honoraire ; Frs. Lorrain, président ; Honoré Lesage, vice-président et J. E. Parent, notaire, secrétaire-trésorier.

Il y aura une grande fête agricole à St-Jérôme, le 22 février prochain, durant laquelle seront données des conférences sur l'agriculture, à 2 hrs. p. m. et à 7 hrs. p. m. par les meilleurs conférenciers ; les membres du Cercle Agricole et tous les cultivateurs sont spécialement invités d'y assister en grand nombre. Comme toutes les autres professions s'unissent pour s'instruire et se protéger, il faut espérer que tous les cultivateurs fiers et orgueilleux de leur état seront présents.

UNE PROPHÉTIE

Sans être grand prophète, on peut dire ceci : Le XXIème siècle aura gré au XIXème siècle de lui avoir transmis le BAUME RHUMAL.—15

A Saint-Jérôme

—Mlle Eugénie Desforbes, de notre ville, est mourante.

—M. J. D. Leduc, avocat de Ste-Scholastique était ici, lundi, pour affaires professionnelles.

—Mardi soir, une cheminée a flambé à la résidence de M. Gustave Itzweire, rue St-Georges, près du marché.

Pendant quelque temps, on a craint pour les constructions avoisinantes, les flammèches étant projetées dans toutes les directions. On a pu contrôler ce commencement d'incendie assez rapidement. Les dommages sont insignifiants.

UNE BONNE MARCHANDISE

Se recommande par elle-même.

Il en est ainsi de notre vin St-Louis, dont nous recevons tous les jours des répétitions de commandes de St-Jérôme et du Nord. C'est une chose connue que ce vin devrait se vendre 80 cts à \$1.00 au lieu de 40 cts le gallon que nous le vendons.

C. E. LAFLAMME.

NAISSANCES. — A St-Jérôme, lundi, l'épouse de M. Max. Dufresne, un fils, Parrain et Marraine, M. O. G. Labelle, hôtelier et Mme Labelle, grands-parents de l'enfant.

Lundi, l'épouse de M. Félix Richard, barbier, une fille qui a reçu au baptême les noms de Françoise-Martine-Rhèa.

Parrain et marraine, M. et Mme Frank Barrette.

—La glace est très belle cette année. Nos hôteliers et marchands sont actuels à en faire leur provision pour la saison chaude.

—Lundi dernier, un vieillard, du nom de Savard est décédé presque subitement dans un hôtel de St-Canut.

Ce vieillard revenait de St-Janvier, en voiture et, en entrant dans l'hôtel, il se plaignit de douleurs violentes et demanda une chambre où il put se reposer. Quelques instants après, il demanda le prêtre. Le Rév. M. Lamarche, notre dévoué pasteur, averti en toute hâte, se transporta à l'hôtel. Le vieillard venait de rendre le dernier soupir, lorsqu'il arriva.

On nous dit que le malheureux était sous l'influence de liqueurs enivrantes et que c'est ce qui a causé sa mort.

—Dernièrement, une des plus jeunes filles de M. Ls. de G. Lachaine, s'est infligée des blessures assez graves en tombant sur la glace.

—Samedi dernier, M. W. B. Nantel, qui, comme on le sait, pratique l'élevage des volailles en véritable amateur et possède les meilleures races qu'on puisse trouver dans le pays, a vendu à un monsieur Stuart, de Montréal, un trio de jeunes Cochins blancs pour la jolie somme de \$18.00.

—Samedi dernier, M. Jos Stephens, âgé de 75 ans, l'un des pionniers de Shawbridge, est décédé après quelques jours de maladie.

Les funérailles ont eu lieu à Shawbridge mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nos condoléances à la famille.

—M. Chs. Borromée Boileau, conseiller, de L'Annonciation et grand propriétaire de moulins, était dans notre ville, mardi, pour engager plusieurs ouvriers.

—M. Fyfe, président de la Montreal Poultry Association, est un des exposants à l'exposition de volailles qui se tient actuellement dans notre ville.

—Dans une cause en dommages, en

Cour Supérieure, dans laquelle M. Pierre Bohémier, maire de Ste-Agathe était demandeur, contre M. H. A. Bélisle, maître de poste du même lieu, le défendeur Bélisle a confessé jugement pour la somme de \$100.00 et tous les dépens, reconnaissant de plus que tous les faits allégués dans la déclaration du demandeur étaient vrais.

Cette cause avait été prise parce que, l'an dernier, le défendeur Bélisle avait fait arrêter M. Bohémier, le demandeur, sans raisons valables.

—Mlle Hélène Chapleau, sœur de feu Sir Adolphe Chapleau et sa cousine Mme Champoux, étaient en promenade cette semaine chez notre ami M. J. H. Matte.

Nous avons reçu il y a quelques jours, notre dernier char de blé et il se vend comme des biscuits chauds.

Nous prions notre clientèle de se presser à ordonner les quantités qu'elle a besoin. Ce blé vous coûte meilleur marché que l'avoine.

La semaine prochaine on vous parlera du poisson.

C. E. LAFLAMME.

A Terrebonne

(De notre correspondant.)

—Une tentative de meurtre a été commise ici samedi dernier contre M. Auguste Racette, gardien de nuit de la manufacture de médecines brevetées de M. Lajoie.

Il était environ 2 heures 20 du matin samedi, quand M. Racette aperçut à travers la porte vitrée de l'établissement, trois hommes masqués dont l'un portait une lanterne sourde. Il se blottit derrière la porte et attendit de pied ferme ses trois visiteurs nocturnes.

Le premier déchargea son revolver dont la balle, brisant la vitre de la porte, traversa un côté du casque que portait le gardien, égratignant le front de celui-ci et alla se loger dans un pan du mur.

Une seconde détonation suivit presque immédiatement et M. Racette en se levant pour changer de position, eut son gilet perforé par une balle.

La situation devenait critique, et M. Racette résolut de vendre chèrement sa vie. Il se lança à la poursuite des trois individus et revolver au poing il leur fit une chasse mouvementée.

On échangea plusieurs coups de feu qui allèrent se perdre dans l'espace, finalement les fuyards disparurent dans l'obscurité.

On avait perdu leurs traces, lorsque samedi matin, M. Lajoie accompagné du chef de police de Terrebonne, qui avait un bon signalement des bandits, leur mit la main dessus à la gare de Mascouche.

On téléphona immédiatement au capitaine Bédard, Normandeau, de la Canadian Detective Agency, de L'Assomption, qui se rendit à Mascouche et opéra l'arrestation des trois cheminaux qui ont dit se nommer John Nelson, Alphonse Bonivard alias Giroux et Joseph alias Louis Lefebvre.

On les soupçonne d'être les auteurs de vols de grand chemin, et l'on a tout lieu de croire que Nelson, qui a été vu en costume militaire à Mascouche, il y a quelque mois, est un déserteur de l'armée anglaise.

Les trois prisonniers ont été conduits à la prison de Joliette en attendant leur comparution devant le magistrat Husmer Lanctôt à L'Assomption, le 6 février prochain.

A Saint-Jovite

—Les élections des conseillers ont été très paisibles, tous ont été élus par acclamation. MM. Noé Filion, Roch Thérien et Wilfrid Lapointe.

—La semaine dernière ont eu lieu les Quarante-Heures, au couvent; en même temps était prêchée une retraite aux élèves par le Révérend Père Besson, de Montfort.

—M. Noé Filion est retenu à la maison par une grave maladie. Nous espérons son prompt rétablissement.

—Une des petites filles de M. Xavier Plouffe est dangereusement malade.

A Saint-Benoit

(De notre correspondant.)

—L'on annonçait la semaine dernière que M. Guénette, notre nouveau boulanger, allait aussi s'occuper du métier de sellier, c'est une erreur, c'est le frère de M. Guénette que l'on voulait dire, qui lui aussi vient de s'établir dans notre village.

—Depuis quelques temps, le vent semble se rir de la compagnie "Bell Telephone", et de bien d'autres aussi. Jusqu'aux énormes poteaux qui fléchissent sous les coups de l'aquilon; voire même les fils qui se promènent dans les rues de notre village.

—La position de médecin étant devenue vacante par la retraite du docteur J. A. Mignault, doyen des médecins de la Province de Québec, et la maladie du Dr H. Gernon, un nouveau disciple d'Esculape vient d'arriver dans notre village.

Nous regrettons sincèrement notre bon Docteur Mignault qui, pendant plus de 35 ans, a exercé avec succès sa belle et honorable profession.

Dans sa retraite nous lui souhaitons, santé, bonheur et longue vie. Qu'il soit assuré que nous conserverons le souvenir le plus vivace de ses nombreux et fructueux services.

—Dimanche dernier, notre curé M. F. Corbeil, a fait un appel généreux à tous les paroissiens, leur recommandant d'assister en grand nombre à la séance qui sera donnée lundi et mardi prochains au profit de l'Hospice Youville. "Notre hospice, a-t-il dit, est en danger, si nous ne nous donnons la main, nous allons la perdre, et ce sera loin d'être un honneur pour notre paroisse de laisser disparaître une maison qui depuis cinquante ans, poursuit l'œuvre si bien commencée par la mère d'Youville.

A vous donc, mes chers frères, de vous donner la main, pour aider à soutenir cette maison de charité."



J. D. GUAY, ST-JEROME SEUL AGENT LOCAL

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC } District de Terrebonne } Procédure Sommaire No 398

François-Xavier Clouthier, marchand de la paroisse de St-Sauveur, district de Terrebonne, Demandeur

vs. Hermas Poirier, ci-devant de la paroisse de Ste-Adèle, dit district, maintenant en pays inconnu, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans le mois. Ste-Scholastique, 28 janvier 1902.

W. B. NANTEL, Avocat du Demandeur. GRIGNON & FORTIER, Notaire C. S.

COLONNE PHARMACIE FOURNIER

A VENDRE

Le Dr E. Fournier a été chargé par un de ses amis de Montréal, parti récemment pour les Etats-Unis, de vendre à sacrifice un magnifique

PIANO COTTAGE

Tout à fait Neuf, qui a été payé \$400.00

Les personnes désireuses d'acheter un piano neuf à un prix de véritable "bargain," feraient bien de s'adresser au Dr Fournier, qui leur donnera toutes les informations désirées.

CADEAUX

POUR

Anniversaires

Parfumerie de

...choix...

ASSORTIMENT MAGNIFIQUE

Pipes

Tout ce qu'il y a de plus riche, de plus nouveau

A LA

PHARMACIE FOURNIER

ST-JEROME, P. Q.

HON. G. A. NANTÉ, C.R.
J. A. BEAULIEU, L.L.B.

Tel. Main 3280

HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.
PRES DE LA GARE
SAINT-JEROME, P. Q.

Nantel & Beaulieu
AVOCATS

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Paré.
Bureau à Montréal : Édifice La Presse.

18-7-01-18.

JOS. LACHAPELLE
CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS
ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

18-7-01-18.

Bureau de Poste, B. 114. ETABLI EN 1880. Téléphone Bell No 54.

Chs. Elie Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vêre, Vaisselle, Etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCESSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01-3m.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Dîner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.

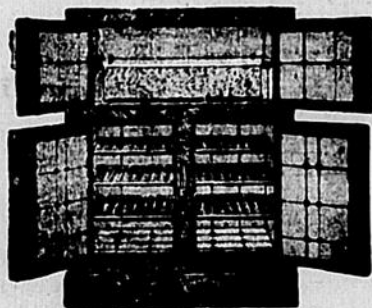
MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01-18.

S. G. LAV'OLETTE

Marchand de

Glacières,
Poèles de Cuisine
... et autres,
Coffres-Forts,
Courroies
pour Moulins,
Scies Rondes,
Dynamite,
Etc., Etc.



Ferronneries,
Peintures,
Vernis,
Faïence,
Poterie,
Verrerie,
Serrurerie,
Perblanterie,
Etc., Etc.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.

BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE.

ST-JEROME

18-7-01-18.

FEUILLETON

21

**LES
Jetons Mystérieux**

PREMIÈRE PARTIE
LA FÉE DES SAULES

XI

(Suite)

Et la pauvre mère couvrait de baisers et de larmes le visage livide de sa fille. Quelques secondes se passèrent ainsi. Tout à coup, Marthe fit un mouvement léger. Péline poussa une exclamation de joie, et elle allait entreprendre la tâche insensée de soulever l'enfant, dont l'évanouissement touchait à son terme, quand elle aperçut d'abord l'enveloppe de la lettre sur le plancher, puis la lettre elle-même, entre les doigts contractés de Marthe. Rapide comme l'éclair, une pensée traversa son esprit. A coup sûr, le contenu de ce papier devait être la cause de la défaillance de sa fille. Elle arracha la lettre de la main de Marthe, qui lentement revenait à elle-même, et elle lut.

Décrire l'impression du visage de la malheureuse à mesure qu'elle déchiffrait les quelques phrases reproduites par nous un peu plus haut, serait impossible. Son masque bouleversé, décomposé, méconnaissable, n'offrait plus rien d'humain. Quand elle eut achevé elle poussa un cri rauque, et à son tour s'abattit inanimée, au moment où Marthe, soulevant ses paupières, commençait à avoir conscience de ce qui se passait auprès d'elle. Le cri de sa mère la galvanisa. Elle se redressa d'un bond et vit la lettre de Genève qui de sa main avait passé dans celle de Péline. Cela suffit pour lui faire tout comprendre. Ce fut elle alors qui se jeta sur le corps de l'infortunée.

— Mère, mère, cria-t-elle d'une voix éperdue en pressant dans ses bras ce corps décharné, pareil à un cadavre, pourquoi donc avoir lu cette lettre maudite ? Mon Dieu, seigneur mon Dieu, voulez-vous qu'elle meure ? Ce serait me condamner aussi moi, car je la suivrais ! Mère, ouvre les yeux et parle ! j'ai besoin de voir tes regards, j'ai besoin d'entendre ta voix.

Et l'enfant en délire voulut soulever sa mère afin de la reposer sur son lit. La force lui manquait. Elle prit les mains de Péline et les trouva froides comme du marbre. L'épouvante alors la fit frissonner de la tête aux pieds : elle entrevoyait la possibilité d'une catastrophe soudaine, et de ses lèvres s'échappèrent ces paroles d'appel :

— Ma mère se meure ! à moi ! au secours ! au secours !

Puis elle s'élança vers la porte de sortie en appelant toujours à son aide. Pascal et Jacques Lagarde se trouvaient déjà sur le seuil de leur logement.

— Qu'y a-t-il donc, mademoiselle ? demanda Jacques.

— Ah ! docteur, répondit Marthe en lui saisissant le bras pour l'entraîner dans la chambre, c'est Dieu qui vous envoie ! Voyez ma mère. Sauvez-la !

L'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux suivit Jacques que Marthe entraînait :

— Aidez-moi, dit à son ami le préten- du médecin américain Thompson, portons sur son lit cette pauvre femme.

Les deux hommes soulevèrent Mme Grandchamp, la transportèrent dans sa chambre et l'étendirent sous les couvertures.

— Elle n'est point morte, n'est-ce pas, docteur ? bégaya Marthe en sanglotant. Jacques approcha sa joue de la bouche

de Péline et appuya l'une de ses mains sur le côté gauche de sa poitrine.

— Non, mademoiselle, dit-il ensuite, elle respire, mais la secousse a été terrible, le danger est grand.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! reprit la jeune fille en se tordant les mains, pourquoi donc a-t-elle lu cette lettre ?

Jacques s'occupait de la malade. Pascal regardait Marthe, et le regard qu'il attachait sur elle ressemblait à celui du reptile qui, pour éviter toute résistance, hypnotise sa proie avant de l'engloutir.

— Monsieur, balbutia Marthe en s'adressant à Jacques, les mains jointes, n'y a-t-il donc rien à tenter ?

— Si, mademoiselle, répondit le libéré, je vais écrire une ordonnance qu'il faut porter à l'instant chez le pharmacien le plus proche, en le priant de se hâter beaucoup. Le temps presse.

En disant ce qui précède, Jacques Lagarde avait tiré de sa poche un agenda et il écrivait au crayon deux ou trois lignes sur un des feuillets, qu'il détacha.

— Vite ! vite ! mademoiselle, ajouta-t-il en tendant ce feuillet à Marthe, madame votre mère va revenir à elle-même.

La jeune fille arracha l'ordonnance des mains du docteur plutôt qu'elle ne la prit, et s'élança dehors. L'évanouissement de Péline cessait, en effet, mais avec une extrême lenteur. Pascal avait ramassé et lu la lettre du juge d'instruction de Genève.

— Ce que nous avions prévu, dit-il à voix basse, s'est accompli de point en point. Est-elle perdue ?

— Elle est très bas ; mais contre toute attente, elle peut en revenir.

— Il ne faut pas qu'elle en revienne.

— Ce serait facile.

— Comment.

— Il suffirait de lui faire avaler quelques gouttes d'eau. La mort serait immédiate, foudroyante.

— Admirable ! murmura Pascal. Ni violence, ni empoisonnement, par conséquent aucun danger pour nous dans le présent ou dans l'avenir, et Marthe nous appartiendra. Je la défierais de nous échapper. Verse donc bien vite ces gouttes d'eau et finissons-en.

Ce dialogue sinistre avait lieu tout près du chevet de la malade. Ces paroles abominables s'échangeaient de bouche à oreille. Péline venait d'ouvrir les yeux, mais elle était hors d'état d'entendre, et surtout de comprendre. Pascal pris sur la commode une carafe et un verre. Il versa dans le verre la valeur d'une cuillerée d'eau à peu près et le tendit à Jacques. Celui-ci fit un pas en arrière avec une expression d'effroi. Si misérable qu'il fût, il reculait malgré lui devant la monstrueuse lâcheté du crime à commettre. L'ex-secrétaire du comte de Thonnerieux fronça les sourcils.

— Si tu n'oses pas agir, j'agirai moi-même, dit-il d'un ton méprisant.

Jacques, dominé, saisit le verre, et de la main droite il l'approcha des lèvres de la malade, tandis que de la main gauche il lui soulevait un peu la tête. Péline sentit le froid du cristal et but machinalement. Ses yeux, aussitôt, devinrent hagards. Sa tête ballotta d'une épaule à l'autre, tandis que son buste se dressait à demi, comme galvanisé. Une convulsion effrayante tordit ses membres, un flot de sang s'échappa de sa bouche, puis elle retomba sur l'oreiller et ne fit plus aucun mouvement. Elle était morte. Jacques, plus livide que la face même du cadavre, s'éloigna du lit en chancelant.

Jette le reste de cette eau, dit-il tout bas à son compagnon en lui tendant le verre.

Pascal versa dans la carafe ce qu'il contenait encore, et le remit à la place où il l'avait pris.

ANNONCEZ dans LA NATION, c'est le meilleur médium pour atteindre la famille.

Plusieurs milliers de lecteurs dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm.

— Nous sommes les maîtres de la situation, murmura-t-il ensuite, il s'agit de savoir en tirer bon parti. Je me charge de la jeune fille.

XII

En ce moment un pas précipité retentit dans l'escalier et la porte du logement s'ouvrit avec violence, comme poussée par un vent d'orage. Marthe rentra. Elle courut à Jacques et lui tendit une petite fiole contenant la potion qu'elle était allée faire préparer chez le pharmacien.

— Tenez, tenez, monsieur le docteur, dit-elle d'une voix à peine distincte car la rapidité de sa course venait de la mettre hors d'haleine.

— Hélas mademoiselle répondit Pascal avec une émotion admirablement jouée, il est trop tard.

— Trop tard, répéta la jeune fille affolée, en cherchant à ne pas comprendre, trop tard ; pourquoi ?

— Madame votre mère ne souffre plus, armez-vous d'un grand courage, mademoiselle, vous en aurez besoin. Elle a cessé de vivre.

Ces mots étaient à peine prononcés que Marthe, poussant un cri déchirant, s'élançait sur le corps inanimé de Péline. Ce fut alors une de ces scènes navrantes qu'il est facile de comprendre, mais à peu près impossible de décrire. L'enfant étouffait de désespoir. Elle sentait son cœur se briser. De longs sanglots soulevaient sa gorge et secouaient ses épaules. Les plaintes, les prières, les gémissements, s'échappaient de ses lèvres dans une confusion qui témoignait de l'absolu désordre de son esprit. Un tel spectacle aurait attiré les âmes les plus farouches. Jacques Lagarde se sentait, au fond, quelque peu remué, mais Pascal, tout en attachant sur son visage un masque de tristesse, restait froid comme un marbre et ne songeait qu'aux conséquences certaines de ce qui venait de se passer.

A la crise de douleur tumultueuse succéda une sorte d'accalmie, dans ce sens que les manifestations extérieures devinrent moins bruyantes. Les larmes muettes succédèrent aux cris, aux sanglots, aux paroles incohérentes. Marthe tomba à genoux, et, la tête cachée dans les draps qui couvraient le corps de sa mère, elle pria. Pascal osa pousser son hypocrisie monstrueuse jusqu'à s'agenouiller à côté d'elle et à faire semblant de prier comme elle. Le misérable sentait que le moment était venu de commencer à circonvenir la jeune fille. Il attendit à peu près un quart d'heure, puis il lui prit doucement la main pour la contraindre à se relever. Avec une inconscience absolue, elle se laissa faire.

— Hélas ! mademoiselle, dit-il d'une voix qui semblait mouillée de larmes, le coup qui vous frappe est terrible, et jamais douleur ne fut plus légitime que la vôtre. Loin de moi la pensée de vous prodiguer ces vaines de banales consolations qui ne peuvent avoir quelque effet que sur les âmes vulgaires. Laissez-moi cependant vous dire que votre isolement en ce monde est en réalité moins complet qu'il ne semble l'être. Nous sommes auprès de vous, le docteur Thompson et moi ; des inconnus hier, aujourd'hui des amis, qui seront heureux de vous donner la preuve de leur dévouement.

Les paroles du jeune homme frappaient les oreilles de Marthe, mais n'offraient aucun sens à son esprit. Absorbée en elle-même, elle n'écoutait pas, et au lieu de répondre aux assurances de dévouement de Pascal, elle ne put que bégayer :

— Ma mère, ma mère, ma pauvre mère. Et ses sanglots, un instant interrompus, recommencèrent avec un redoublement de violence. Jacques Lagarde pensa qu'il devait parler à son tour.

— Mme Grandchamp, fit-il, a souffert, beaucoup souffert. La maladie de cœur, dont les développements étaient si grands chez elle qu'il a suffi d'une émotion pour la tuer, aurait pu la laisser vivre encore, mais avec des oppressions pénibles, des palpitations incessantes, des crises continues enfin, faisant de son existence un supplice. N'est-elle pas plus heureuse dans le calme infini, dans l'éternel repos ? Ah ! l'heure de la séparation est aujourd'hui cruelle, je le sais bien ! Il se produisit un déchirement effroyable ! Les blessures saignantes du cœur semblent devoir être inguérissables, et dans ces moments-là, d'ailleurs, on refuserait de guérir ! Je les connais bien, ces angoisses ! je les ai ressenties comme vous, car moi aussi j'ai perdu des êtres qui m'étaient chers, et cependant je me suis consolé. Vous vous consolerez, mademoiselle. Ici-bas, tout s'efface, et le désespoir d'aujourd'hui ne sera plus, dans un an qu'un souvenir mélancolique.

Le docteur Lagarde aurait pu continuer longtemps ainsi. Marthe ne l'écoutait pas plus qu'elle n'avait écouté Pascal. Les lèvres de la pauvre enfant répétaient tout bas, sans trêve :

— Elle est morte, ma pauvre mère. Elle est morte, je ne la verrai plus, plus jamais.

— Je vous en supplie, mademoiselle,

dit Pascal, je vous le demande, au nom du ciel, au nom de votre mère qui de là-haut nous voit et nous entend, ne vous abandonnez pas comme vous le faites à ces pensées qui vous tuent. Il faut vivre. Par ma voix, votre mère vous ordonne de vivre.

— A quoi bon vivre ? je suis seule ici-bas.

— Non, vous n'êtes point seule. Vous avez des amis.

Marthe secoua la tête.

— Non, fit-elle, je n'en ai pas.

— Vous en avez, puisque nous sommes là !

Marthe leva vers les deux complices, vers les meurtriers de sa mère, ses yeux humides de larmes, et dans ses regards se lisaient à la fois l'étonnement et la reconnaissance de cette amitié si vite offerte, mais l'émotion violente à laquelle la pauvre enfant se trouvait en proie ne lui permettait pas de répondre. Après une minute de silence, Jacques Lagarde reprit :

— Ce soir ou demain, mademoiselle, nous parlerons de vous, de votre avenir. En ce moment, nous ne pouvons songer qu'au malheur qui vous frappe et à ses conséquences. Laissez-moi d'abord vous donner un bon conseil et suivez-le, quittez cette chambre.

— Abandonner ma mère ! s'écria Marthe avec un geste d'égarement. Non, non, cent fois non ! Je ne la quitterai pas ! Je sortirai de cette chambre que quand elle-même en sortira.

(A suivre)

Asthme Guéri Gratuitement ! !

"L'Asthmalene" donne un soulagement instantané et opère une guérison radicale dans tous les cas.

ENVOYÉE ABSOLUMENT GRATIS SUR RÉCEPTION D'UNE CARTE POSTALE.—ÉCRIEZ VOS NOMS ET ADRESSE LISIBLEMENT



Il n'y a rien comme l'Asthmalene. Elle donne un soulagement instantané, même dans les cas les plus graves. Elle guérit quand tout le reste échoue.

Le Rév. C.-F. WELLS, de Villa Ridge, Ill., dit : "Votre bouteille échantillon d'Asthmalene a été reçue en bonne condition. Je ne saurais vous dire combien je me sens reconnaissant du bien que j'en ai obtenu. J'étais esclave, enchaîné par un terrible mal de gorge et l'asthme depuis dix ans. Je désespérais de pouvoir obtenir ma guérison. Je vis votre annonce d'un remède pour cette terrible et torturante maladie, l'asthme, et je croyais que vous vous vantiez, mais je résolus de l'essayer. A mon étonnement, l'essai agit comme un charme. Envoyez-moi une bouteille pleine grandeur."

REV. DR MORRIS WECHSLER
Rabbin de la Cong. Bnai Israel,
New-York, 3 janvier 1901.
Dr Taft Bros. Medecine Co.,
Messieurs,

Votre "Asthmalene" est un excellent remède pour l'asthme et pour la Fièvre des Foies, et sa composition fait disparaître tous les maux qui se rattachent à l'asthme. Son succès est étonnant et merveilleux.

Après l'avoir fait soigneusement analyser, nous pouvons certifier que l'Asthmalene ne contient ni opium, ni morphine, ni chloroforme ou éther. Très sincèrement à vous, REV. DR MORRIS WECHSLER, Dr Taft Bros., Medecine Co.

Avon Spring, N.-Y., 1er février 1901.

Messieurs,

J'écris ce témoignage sous la conscience de mon devoir, ayant éprouvé les merveilleux effets de votre Asthmalene pour la guérison de l'Asthme. Mon épouse fut affectée de l'asthme spasmodique pendant les derniers 12 ans. Ayant épuisé ma propre capacité de même que celle de plusieurs autres, j'eus la bonne fortune de voir votre enseigne sur vos vitrines sur la 130ième rue, New-York. Je me procurai immédiatement une bouteille d'Asthmalene. Mon épouse commença à en prendre vers le 1er novembre, à peu près. Je constatai bientôt une amélioration radicale. Après en avoir employé une bouteille, son asthme était disparu et elle est entièrement débarrassée de tous symptômes. Je sens que je puis recommander ce remède avec force à tous ceux qui sont affligés de cette cruelle maladie.

A vous respectueusement,
O.-D. PHELPS, M. D.

Dr Taft Bros., Medecine Co.

Messieurs,

Je souffrais de l'asthme depuis 22 ans. J'ai essayé de nombreux remèdes, mais ils ont tous échoué. Je vis par hasard votre annonce et je commençai par avoir une bouteille échantillon. J'y trouvais un soulagement immédiat. J'ai depuis acheté une bouteille pleine grandeur, et je suis à jamais reconnaissant. J'ai une famille de quatre enfants et pendant six ans je fus incapable de travailler. Je jouis maintenant de la plus florissante santé et je fais des affaires tous les jours. Vous pourriez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera.

Adresse de ma maison, 235 rue Rivington,

S. RAPHAEL,
67, 129ème rue Est, Cité de New-York.

Bouteille échantillon envoyée absolument gratis sur réception de carte postale. Ne tardez pas. Ecrivez immédiatement, adressant DR TAFT BROS., MEDECINE CO., 79, 130ème rue Est, Cité de New-York.

VENDEE PAR TOUS LES PHARMACIENS

IMPORTATIONS

PAR LA

Maison P. Simard

Automne 1901

- S. S. Tritonia—50 caisses Scotch
- S. S. Manchester—50 caisses Scotch
- S. S. Tritonia—4 drums Vin Taragonne
- S. S. Tritonia—3 drums Vin Sherry
- S. S. Tritonia—2 drums Vin de Messe
- S. S. Manchester—150 caisses Brandy
- S. S. Manchester—75 caisses Brandy
- S. S. Manchester—125 caisses Brandy
- S. S. Mexican—50 caisses Gin La Clef
- S. S. Eugénie—50 caisses Gin Croix
- S. S. Eugénie—30 Demi-Octaves Gin
- S. S. Eugénie—20 quarts Gin de Kuyper
- S. S. "Aggi"—600 caisses Asst Gin
- S. S. "Aggi"—40 Demi-Octaves Gin
- S. S. "Aggi"—20 quarts Gin de Kuyper
- S. S. Corinthian—50 caisses Asst Jockey Club
- 150 caisses Brandy Guimont, Fils & Cie
- 125 " " Chs Lagarde & Cie
- 30 " " Rhum St-George
- 40 " " Black Joe
- 25 " " Lion
- 25 " " Asst. Chartreuse
- 250 " " Vin St-Michel
- 25 " " Irish Whiskey

Grande quantité Vin Claret, meilleure

Grande quantité Vin de Port, meilleure

Grande quantité Vin de Sherry, meilleure

Toujours en stock la meilleure marque

de Whiskey.

18-7-01—1a.

TELEPHONE NO. 55

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.,
ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort ? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

A LOUER

Un beau grand magasin avec bons logements, dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme, bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épicerie.

J. E. PARENT,
ST-JEROME.

La Librairie St-Jérôme

EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ
ST-JEROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Écoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines et Joints de Mariage et autres Bijoux de valeur.

18-7-01—1a.

LA NATION est imprimée et publiée à Saint-Jérôme, par LA CIE. D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, qui en est propriétaire.